

des chemins de fer et des canaux, l'honorable sir Hector Langevin, K.C.M.G., ministre des travaux publics, l'honorable John Costigan, ministre du revenu de l'intérieur, et l'honorable George Eulas Foster, ministre des finances, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes, comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions de l'Acte chap. 13 des Statuts révisés du Canada, intitulé: "Acte concernant la Chambre des Communes."

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
OTTAWA, 21 janvier 1890.

### IMMIGRATION DES OUVRIERS ÉTRANGERS.

M. TAYLOR : Je demande qu'il me soit permis de présenter le bill (n° 8) à l'effet de prohiber l'importation et l'immigration d'étrangers engagés en vertu de contrats pour venir travailler au Canada.

Mr LANDERKIN : Donnez des explications.

M. TAYLOR : C'est un bill destiné à protéger les classes ouvrières du Canada. Il est analogue au bill adopté par le Congrès des États-Unis en 1875 ; c'est une copie du bill américain.

M. MILLS (Bothwell) : Je désire demander si le ministre de la justice a examiné ce bill et s'il est d'opinion que cette chambre peut intervenir, lorsqu'il s'agit de traités de ce genre.

Sir JOHN THOMPSON : Je n'ai pas vu le bill. La motion est adoptée, et le bill lu la première fois.

### ORATEUR-SUPLÉANT — PRÉSIDENT DES COMITÉS

Sir JOHN A. MACDONALD : J'ai entendu dire, l'autre soir, M. l'Orateur, que vous étiez menacé de la grippe et, bien que j'aie donné avis que, demain, je proposerais la nomination d'un président des comités généraux de la chambre, du consentement de l'honorable chef de la gauche (M. Laurier) je proposerai la motion aujourd'hui.

M. LAURIER : Je ne m'y oppose pas du tout.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je propose—

Que John Fisher Wood, écuier, député du district électoral de la ville de Brockville, soit nommé président des comités généraux de la chambre.

M. LAURIER : Nous, membres de la gauche, n'avons jamais été bien convaincus de la nécessité ou, même, de l'utilité de la charge d'Orateur suppléant. Mais, comme la chambre, en deux ou trois circonstances, s'est prononcée contre nos idées, sur cette question comme sur plusieurs autres, je ne veux pas critiquer l'opportunité de cette politique ; au contraire, je considère la chose comme réglée. Quant à l'honorable député que le premier ministre propose à la chambre de choisir pour remplir cette charge importante, je dois dire que les membres de la gauche le trouvent parfaitement acceptable.

J'ai toujours—et je crois que c'est l'opinion de toute la chambre—j'ai toujours considéré, dis-je, que l'hon. député de Brockville (M. Wood) est une bonne espèce de bois, bien que, je le crains, il ait eu le malheur de croître dans un milieu malsain ; c'est un malheur si général dans ce pays, que nous ne pouvons pas en faire un reproche à l'honorable député dans le cas actuel.

Je rends ce témoignage à l'honorable député, qu'il a toujours fait preuve d'un esprit de modération et de justice, et, en remplissant les fonctions importantes qu'il devra remplir dorénavant, il agira d'une façon équitable envers tous.

Sir JOHN A. MACDONALD : Au nom de la majorité de cette chambre, je remercie l'honorable chef de la gauche de ce qu'il vient de dire de notre candidat et de l'accueil bienveillant que la gauche a fait à ce dernier.

La motion est adoptée.

### RAPPORT.

Rapport du Commissaire de la police fédérale, pour l'année 1889, aux termes du chapitre 184, article 5 des Statuts révisés du Canada. (Sir John Thompson.)

Sir JOHN A. MACDONALD : Je propose que la séance soit levée.

La motion est adoptée et la séance est levée à 3.30 p. m.

### CHAMBRE DES COMMUNES.

MERCREDI, 22 janvier 1890.

L'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

PRIÈRE.

### RAPPORT.

Rapport annuel du ministère de l'Intérieur. (M. Dewdney).

### COMITÉS PERMANENTS.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je propose que le rapport du comité spécial nommé pour rapporter la liste des députés devant composer les comités permanents de cette chambre, en tant que ce rapport concerne les comités suivants, savoir : Privilèges et élections, lois expirantes, chemins de fer, canaux et télégraphes, bills privés, comptes publics, banques et commerce, et agriculture et colonisation soit adopté. Voici ce rapport :

### PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS.

Messieurs

Amyot,	Langelier (Montmorency),
Barron,	Langelier (Québec),
Beausoleil,	Langevin (sir Hector),
Blake,	Laurier,
Bryson,	Lister,
Caron,	Macdonald (sir John),
Casgrain,	Mackenzie,
Chapleau,	McCarthy,
Colby,	McDonald (Victoria),
Costigan,	McIntyre,
Curran,	Mills (Bothwell),
Davies,	Moncrieff,
Desaulniers,	Mulock,
Desjardins,	Patterson (Essex),
Dickey,	Préfontaine,
Edgar,	Prior,
Girouard,	Riopel,
Hall,	Temple,
Hudspeth,	Thompson (sir John),
Ives,	Tupper,
Kirkpatrick,	Weldon (Albert) et
Landry,	Weldon (St.-Jean).—44.

### LOIS EXPIRANTES.

Messieurs.

Armstrong,	Hale,
Audet,	Hesson,
Bell,	Labrosse,
Cameron,	Lang,
Coughlin,	LaRivière,
Couture,	Livingston,
Daly,	McIntyre,
Daoust,	Putnam,
De St. Georges,	Ste. Marie,